



DÉPARTEMENT DES VOSGES
COMMUNE DE GOLBEY
PLAN LOCAL D'URBANISME
Zonage réglementaire
Planche Sud

Légende

Zonage

- UE : Centre urbain
- UC : Habitats collectifs et équipements publics, sportifs et de loisirs
- UD : Habitats résidentiels
- UDa : secteur à réglementation particulière
- UE : Habitats pavillonnaires
- UEa : secteur d'habitats pavillonnaires dense
- UF : Activités commerciales et artisanales
- Ufa : secteur à réglementation particulière
- Ufc : secteur à réglementation particulière
- UG : Activités industrielles
- UGa : secteur à réglementation particulière
- UGv : secteur gis du voyage
- UM : Casernes militaires
- 1AU : secteur à vocation d'activités tertiaires
- 2AU : Zone d'urbanisation future à court terme
- 2AU : Zone d'urbanisation future à long terme
- 2AUG : secteur à vocation industrielle
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Nf : secteur de forêt
- Ngh : secteur du Fort
- Nph : secteur photovoltaïque

Servitudes d'Utilité Publique

- PM1 : Servitudes relatives aux plans de prévention des risques naturels prévisibles
- PM3 : Servitudes relatives aux plans de prévention des risques technologiques

- Sections cadastrales
- Emplacements réservés
- Secteurs comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Espaces boisés classés

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 juin 2020 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Golbey.

M. le Maire
 Roger ALEMANT

